

Département du

Pas-de-Calais

COMMUNE D'ESQUERDES

Arrondissement de

Saint-Omer

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU Jeudi 9 Mars 2017

Le photocopieur de l'école élémentaire sera remplacé.

Le Maire propose à l'assemblée de solliciter l'assistance technique du Conseil Départemental dans le domaine de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau, de la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques, pour une durée de 3 ans.

Deux Adjointes Techniques Territoriales principales de 2^{ème} classe remplissent les conditions pour être promues au grade d'Agents de Maîtrise.

Le séjour en centre de vacances sera reconduit avec les « compagnons des jours heureux », et aura lieu à Bayonne (Pyrénées-Atlantique) du 3 au 17 Août 2017 pour les adolescents Esquerdois.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la Commune sera également reconduit du 10 Juillet au 4 Août 2017 pour les enfants de 3 à 14 ans.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe à l'adhésion du SMEVEM (Communes d'Esquerdes et Wisques) au SIDEALF.

Vu pour être affiché le **Vendredi 17 Mars 2017**, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriale

A **ESQUERDES**
(sceau de la mairie)

Le **17 Mars 2017**



Le Maire
(Signature)